Avertissements agricoles. Edition de la Station Alsace et Lorraine.

GRANDES CULTURES

/ MAIS / n° 21 7 juillet 82

PYRALE

Le vol de la pyrale s'est intensifié, ces derniers jours. On note la présence de pontes dans toute l'Alsace sur 2 à 10 % des pieds, selon les secteurs et les parcelles. Les premières éclosions sont, dès à présent, observées.

Il existe donc un risque important vis-à-vis de la pyrale, grave dans les parcelles où les infestations à l'automne dernier étaient supérieures à une chenille par pied. Il est néanmoins conseillé aux producteurs de déterminer le niveau de pontes de leur parcelle en réalisant un comptage sur 100 pieds et de ne traiter que si le seuil de 8 % des pieds portant une ponte est atteint.

Les traitements avec les formulations granulées pourront être réalisés aux dates suivantes :

- plaine de COLMAR - Ried - Hardt nord : situations précoces ; dès réception du bulletin,

- Ackerland - Kochersberg : à partir du 12 juillet,

- Sundgau - Hardt sud - région de WISSEMBOURG : situations tardives ; à partir du 15 juillet.

Les produits utilisables sont les suivants (en g de matières actives/ha) :

. Bacillus thuringiensis : 30 kg/ha de spécialité,
. chlorpyriphos : 375,
. endosulfan : 1 250,
. etrimfos : 750,
. fénitrothion : 750,
. parathion : 625,
. perméthrine : 75,
. phoxime : 625,
. profénophos : 1 250,
. triazophos : 1 250 et 500 granulés,
. tétrachlorvinphos : 1 500.

/ BETTERAVES /

DEPERISSEMENTS

Un ralentissement important de la croissance, voire des dépérissements, sont observés dans de nombreuses parcelles de betteraves.

Dans la quasi totalité des cas, la pourriture constatée des racines ou du collet est provoquée par divers champignons du sol, agents de pourritures (fusarioses diverses, pythium, rhizoctonia, stemphylium ...), contre lesquels aucun moyen de lutte n'est actuellement envisageable.

Ce phénomène, particulièrement important, cette année, a vraisemblablement été provoqué par les fortes chaleurs qui ont suivi les levées, et est surtout noté dans les sols insuffisamment travaillés ou en assolement betteravier biennal.

Une étude en cours, à l'INRA de DIJON, devrait permettre de mieux en connaître les raisons.

MALADIES DU FEUILLAGE

Aucune intervention n'est à envisager dans l'immédiat. Nous vous tiendrons informés des dates d'applications, dans nos prochains bulletins, pour lutter contre la cercosporiose et l'oïdium pour lesquels une surveillance s'impose, dès à présent.

RECTIFICATIF

Dans notre bulletin n° 20 du 30 juin, concernant les produits utilisables sur noctuelles, il fallait lire deltaméthrine au lieu de delmathrine.

P. 18

/ HOUBLON /

MILDIOU - OIDIUM

Les houblons sont au stade floraison. A ce stade de sensibilité vis-à-vis des maladies, il ne faut pas omettre de renouveler la protection fongicide à partir du 15 juillet.

PUCERONS - PYRALE DU MAIS

Il importe de surveiller l'évolution des populations de pucerons et d'intervenir si nécessaire.

Des pontes de pyrale du maïs étant observées sur houblon, nous précisons que les insecticides contenant de l'azinphos, de la deltaméthrine, de l'endosulfan ou de la perméthrine sont également efficaces sur ce ravageur.

CULTURES LEGUMIERES

/ POMME DE TERRE /

MILDIOU

Aucune tache de mildiou n'est observée. Cependant, après la floraison la culture sera sensible à cette maladie qui pourra se développer à la faveur des pluies.

Un renouvellement de la protection est donc conseillé en fin floraison, soit normalement dans la semaine du 12 au 18 juillet.

/ TOMATES /

MILDIOU

Assurer une première protection des cultures de plein champ dans la semaine du 12 au 18 juillet.